

# La parole des élèves

## → Objectifs

- Favoriser l'expression des élèves en cas de conflit, d'opposition
- Favoriser la mise en commun d'idées à partager avec d'autres face à une problématique identifiée

## → Mise en œuvre



10-15  
collectif



1 h-2 h



Grandes feuilles type paperboard ou dos de poster, marqueurs ou feutres, tables et chaises

## → Activité

C'est une activité qui se déroule idéalement en séance pluridisciplinaire ou de vie de classe. Elle est inspirée du dispositif d'expression collective des élèves (DECE), qui permet de recueillir des avis, de les partager dans un travail d'expression et d'écoute en groupe.

### Préparation

On écrit en haut d'une feuille blanche, format poster, la question posée au groupe, qui est une question générale pour recueillir des avis. Par exemple : qu'avez-vous à dire sur... ? (les menus de la cantine, l'organisation de la pause méridienne, les activités proposées au périscolaire, la propreté de l'établissement, le civisme dans l'école, etc.). Il faut ensuite former 4 à 5 groupes (voir fiches n° 5, 7 et 11) et mettre les tables en plot pour rassembler les 4 ou 5 équipes. On dispose une grande feuille de type paperboard ou poster sur le centre du plot de tables.

### Consignes et déroulement

L'enseignant explique le déroulement de la séance en annonçant l'objectif final : constituer collectivement un moratoire, une lettre ouverte, une requête à soumettre à une instance de décision pour la prise en compte des réflexions et des propositions de la classe. Il propose alors une méthode de formation des groupes puis demande à chacun des groupes formés de rejoindre une table. Chaque groupe s'attribue une couleur en piochant un feutre qui reste ensuite posé sur la table de l'équipe. L'enseignant donne alors le sujet de la réflexion.

#### 1<sup>re</sup> phase : trois tours de concertation (10 min)

Les groupes désignent un secrétaire. Celui-ci a pour mission de noter, sur la feuille mise à disposition sur la table, les avis, les réflexions avec le feutre de la couleur de l'équipe. Le groupe se donne un sens de prise de parole (sens des aiguilles d'une montre ou sens inverse). Chaque élève donne à son tour une idée, un avis, fait part d'une réflexion ou dit « je passe ». Il faut au moins faire trois tours ainsi.

#### 2<sup>e</sup> phase : tri (10 min)

Les groupes sont invités à trier leurs réflexions dans le but de les présenter à tous. Un nouveau secrétaire est désigné. Il rassemble, en les entourant, les idées qui se rapprochent. Les élèves du groupe proposent un titre qui résume ces idées que le secrétaire note. Le groupe sélectionne trois points jugés importants à partager et à soumettre.

#### 3<sup>e</sup> phase : mise en commun (15 min à 30 min)

L'enseignant invite un membre de chaque groupe pour noter, avec le feutre utilisé lors du travail en équipe, le titre de leur réflexion et les trois idées principales sur la feuille où la question générale a été notée. Il donne cinq minutes maximum à chaque groupe. Chaque groupe respecte la consigne de partager ce qui a été décidé lors de la phase de tri, même

si le groupe précédent a déjà écrit la même chose. Les autres écoutent. Il n'y a pas de débat à ce stade.

#### **4<sup>e</sup> phase : moratoire (15 min à 20 min)**

L'enseignant lance alors le débat : que retient-on ? qu'est-ce qui est fondamental de partager avec les interlocuteurs à qui est destiné le moratoire ? Pour trier les idées, on peut procéder avec des gommettes en distribuant dix gommettes sur l'ensemble des propositions et en les apposant à celles qui plaisent le plus. On peut aussi simplement faire un vote à main levée ou utiliser la méthode des croix : les élèves ont chacun un stylo et se lèvent à tour de rôle pour venir mettre une croix à côté de l'idée qui leur paraît la plus pertinente.

#### **5<sup>e</sup> phase : rédaction (30 min à 1 h)**

Cette phase est de préférence décalée du travail commun de réflexion pour laisser mûrir les éléments retenus. L'enseignant propose de refaire de nouveaux groupes et il confie une des idées retenues lors du vote de la phase 4 à chacun de ces groupes avec l'objectif de rédiger la proposition écrite. Une phase en groupe a lieu, suivie d'une phase de mise en commun et d'échanges. Au final, un texte est rédigé. Il est écrit sur une grande feuille et validé par l'ensemble des élèves qui signent à la fin du texte. Une délégation est chargée de porter, sur rendez-vous, le message aux interlocuteurs ciblés.

Il faut prévoir un protocole de retour sur l'action et de suite à donner suivant le cas (aménagement matériels, d'horaires ou d'activités, proposition de modification du règlement intérieur, saisie d'un comité de parents d'élèves, mise en place d'une formation collective spécifique pour les élèves, etc.).

#### **Conclusion**

Cette activité permet de donner la parole à un groupe de façon structurée et d'inciter à l'engagement, à la responsabilisation : ce n'est pas tout que de critiquer, il faut aussi pouvoir porter la parole objectivement et proposer des changements.

#### **→ Variante**

Si le temps manque, on peut collecter les feuilles à la fin de la séance des propositions en groupes et répartir le travail sur plusieurs séances. La rédaction peut aussi être confiée au professeur de français et intégrée à ses séances pédagogiques. La rédaction peut aussi prendre une forme plus illustrée, type bande-dessinée, ou de slam, de déclamation, de discours lu, de poème, etc.

Pour de petits groupes (2 ou 3 personnes), lors de la phase 3, chaque membre peut se lever et venir lire une idée.

#### **→ Référence**

Coordination éducation & santé, Cordes asbl – <http://cordesasbl.be>